

COMPIEGNE EDUCATION CANINE

ASSEMBLEE GENERALE DU 23 JUIN 2018 STATUANT SUR L'EXERCICE 2017

Excusés : Mesdames Carlier et De Figueredos, Monsieur De Valroger

Présent : Monsieur Vatin, député de l'Oise

Le président Michel Laviale déclare l'AG ouverte à 15 h 35

RAPPORT MORAL

Le président rappelle que le comité directeur fait fonctionner l'association.

Actuellement 11 personnes en font partie.

Statutairement, 15 personnes peuvent en faire partie.

C'est pourquoi Patrick Deshayes et Carole Gousseau se présentent à l'élection.

Composition de l'actuel comité directeur :

Émile ARNOLDY
Francis ARNOLDY
Thérèse BELIN
Daniel FAYE
Annick GELAUDE
Philippe JACQUES
Monique JESTER
Michel LAVIALE
Françoise OSLAWSKI
Myriam RUEL
Sophie WLAZLO

L'ENCADREMENT :

Émilie Arnoldy : école du chiot

Patrick Deshayes : polyvalent + autistes

Jean Louis Deillon : école du chiot, éducation

Daniel Faye : éducation +

Annick Gelaude : le dimanche matin école rurale chiens de tous niveaux

Carole Gousseau : école du chiot, éducation, AGILITY

Philippe Jacques : éducation

Monique Jester : AGILITY loisirs + autistes + fly ball

Françoise Oslawski : école du chiot, éducation + autistes

Myriam Ruel : cours ados et obérythmée

Sophie Wlazlo : AGILITY compétition

16 moniteurs tous diplômés

Monique Pihen : obéissance qui fonctionne bien

En formation :

Cécile Ducastel

David Guezou
Nathalie Vergnes
Lucien Murat
Emmanuelle Guezou
Peut-être d'autres : Isabelle Guene, Cédric Leguebe,...

Les moniteurs sont formés au sein du club
Le club est une référence pour la formation des moniteurs

2 nouveaux formateurs de moniteurs cette année
Sophie Wlazlo et Philippe Jacques
Donc 3 formateurs à Compiègne Éducation Canine (32 formateurs au total en France)

6 moniteurs en éducation canine 2^{ème} degré
8 moniteurs éducation canine 1^{er} degré
4 moniteurs d'agility
1 moniteur d'attelage
7 moniteurs école du chiot

L'école du chiot fonctionne très bien (plus de 40 chiots par samedi !)
Un groupe d'autistes vient au club le jeudi tous les 15 jours à 15 h 30

Pour l'année 2017

Concours d'obéyhmée
(Pas de concours en 2018, Brigitte Griffoulière ayant déménagé)
Cross canin (Nicolas Lermoyer a quitté le club en 2017)
Concours d'agility (7) dont un spécial 3^{ème} degré et dont un concours téléthon qui aurait dû avoir lieu à Chantilly)
Stages de formation des moniteurs 1^{er} degré, monitorat d'agillity, école du chiot
Stages de perfectionnement, 1^{er} secours canin (pour les moniteurs)
Examens CAESC et pass AGILITY
Barbecue
Téléthon, fête des associations
Les autistes
Manifestations extérieures : SCO, séance de confirmation.
WAMIZ (12 bénévoles de Compiègne y ont participé)

Hors de l'utilisation « normale », tous les samedis et les dimanches, le club ne ferme jamais.

Les installations sont utilisées normalement 3 à 4 jours par semaine, soit environ 265 jours par an.

Le club a été utilisé pour d'autres actions (formations, concours, etc)

CALENDRIER 2018

Test « éducation sociale du chien », pass AGILITY
Concours d'agility (6) dont un semi nocturne et un 3^{ème} degré
Téléthon , la WAMIZ

Monitorat 1^{er} degré (2 sessions de 3 week end), école du chiot, remise à niveau MEC, AGILITY, stage clicker
Préparations compétitions
Les sorties en ville, marche avec ton chien
Manifestations extérieures : SCO, séance de confirmation

Le fait d'adhérer à CEC comprend également l'adhésion à la Canine de l'Oise. (Réduction lors des expos, Trial, expos de beauté, confirmation, lors des concours 1,5 euro par participation). La canine de l'Oise comprend environ 1000 adhérents dont près du tiers sont issus de Compiègne Éducation Canine : notre représentativité est assurée.

En 2017, Compiègne Éducation Canine a compté 261 membres au sein de l'association, soit une légère diminution par rapport à 2016 (300 en 2016) Suite à un problème informatique, il devrait manquer environ 50 adhérents)

LES ACTIVITES

Éducation familiale, école du chiot

Agility

Obéissance

Fly ball

Cross canin, canicyclocross, canimarche

Attelage

Marche avec ton chien

Sorties citadines

Accueil tous les quinze jours d'autistes adultes pour de la cynothérapie. Un grand merci aux quelques moniteurs et à leurs chiens qui s'investissent dans cette expérience.

L'éducation familiale, l'école du chiot, fonction première du club

Important turn over parmi les adhérents

20% des adhérents continueront à pratiquer une activité

Les installations du club appartiennent à la ville de Compiègne qui, en partie, en a financé l'investissement. Le club a participé à cet investissement à hauteur de 40 000 €.

En contrepartie, le club a une convention d'occupation mais s'acquitte, tous les mois, d'une indemnité de 541,15 € (actuellement).

La Ville doit assurer l'entretien relevant du bailleur, le club de celui relevant de l'occupant.

La ville assure la tonte des terrains, et nous apporte son soutien notamment par le prêt, ponctuel, de matériel.

Nous ne demandons à la ville de Compiègne de nous accompagner uniquement pour des investissements. En restant conscient des contraintes budgétaires. Et quelquefois il faut être convaincant pour passer des promesses aux réalisations.

Ont été réalisés aux frais du club : la réfection de toutes clôtures intérieures, les boxes, l'auvent, l'aménagement d'un point cuisine.

Tous les investissements mobiliers, les agrès d'agility, le chrono électronique, le matériel pédagogique, etc. sont à la charge du club.

Plusieurs adhérents regrettent l'état du parking : trous formés et en formation, dépôt de matériel divers, etc... Le président précise que le parking ne fait pas, malheureusement, partie de la convention d'utilisation, mais prendra contact avec les services techniques pour essayer d'améliorer les choses.

LA COMMUNICATION

Site du club : <http://cec60200.com>, sur lequel toutes les informations de fonctionnement se trouvent (ou devraient se trouver !)

La communication institutionnelle est maintenant dématérialisée. Le courrier « papier » est supprimé. Les appels de cotisations, convocations aux AG, etc. passent par courrier électronique.

Le système doit se roder, contrôle et mise à jour des « adresses courriel », mise en place du RGPD.

***Le président propose d'adopter le rapport moral
Celui-ci est adopté à l'unanimité.***

RAPPORT FINANCIER

Cf. Annexe 1, rapport financier

BILAN

PASSIF 2016 : 31 886
PASSIF 2017 : 27 944

ACTIF 2016 : 31 886
ACTIF 2017 : 27 944

COMPTE DE RESULTATS

RECETTES 2016 : 74 245
RECETTES 2017 : 64 932

DÉPENSES 2016 : 73 233
DÉPENSES 2017 : 64 324

RÉSULTATS :

RECETTES : 74 245
DÉPENSES : 73233

POSITIF : +608

BUDGET PREVISIONNEL

DEPENSES : 64950
RECETTES : 64950

***Le président demande quitus du rapport financier
Celui-ci est adopté à l'unanimité***

QUI FAIT QUOI

Accueil des nouveaux chiens et chiots : Michel Laviale, Daniel Faye, Philippe

Jacques, Françoise Oslawski

Logistique : Thérèse Belin

Éducation familiale : tous les moniteurs

Agility compétition : Michel Laviale, Sophie Wlazlo, Carole Gousseau

Agility loisirs, fly ball : Monique Jester

Obéissance : Monique Pihen

Éducation familiale + : Daniel Faye, Myriam Ruel

Obérythmée : Myriam Ruel

Cross canin : Lucien Murat, Patrick Deshayes

Attelage canin : Martine Bourson

Matériel : Philippe Jacques, Francis Arnoldy, Patrick Deshayes

Communication et Web Master : Daniel Faye, Françoise Oslawski, Emilie Arnoldy

Ecole du chiot : Emilie Arnoldy, Françoise Oslawski, Jocelyne Carcy, Carole

Gousseau, Régis Dufayet, Jean Louis Deillon

Marche avec ton chien, sorties citadines : Daniel Faye, Myriam Ruel, Philippe

Jacques

Résultat de l'élection des 2 nouveaux membres du Comité Directeur :

Patrick Deshayes : 22 voix, élu

Carole Gousseau : 21 voix, élue

Le président déclare l'Assemblée Générale close à 17 heures.